

Mesdames, Messieurs,

L'action des délégations a été mise en valeur, lors du « **Congrès des Délégués** », qui a eu lieu du 16 au 18 octobre dans la Meuse. Il a été magistralement organisé par Georges Duménil et laisse un merveilleux souvenir dans l'esprit des participants, tant il a montré l'efficacité de chacun et l'amitié de tous.

A propos des délégations départementales, un objectif important est, aujourd'hui, de les compléter par des représentations régionales. Travail rendu indispensable par les nouvelles responsabilités données aux régions, notamment en matière de formation et d'aménagement des territoires ruraux. Le but étant d'aider les délégations, non de leur enlever la moindre parcelle de leur rôle, essentiel.

Un point noir doit cependant être signalé et traité par l'effort de tous : une baisse très significative des adhésions depuis deux ans (plus de 1 000 adhérents). C'est au national mais aussi à chaque délégation de redresser cette courbe mauvaise.

La vie de l'association, au national, en 2009

Continuité du travail au quotidien, amélioration poursuivie du fichier, de la comptabilité analytique, grâce au travail de Francis Blois, du relationnel interne et externe – réalisation d'un Intranet – etc.

La revue, si importante pour notre association, dont le Conseil de Rédaction va s'étoffer en 2010. Année qui verra Jean-Marie Vincent devenir rédacteur en chef et Dominique Firbal, rédactrice en chef adjointe.

En 2009, le Conseil d'Administration voit le départ de Jacqueline Fortin dont nous tenons à saluer la fidélité active, de même que celui de Frédéric Néraud, Directeur Général de la Fondation du Patrimoine qui est remplacé en fin d'année par Louis Lenormand. Entrée de Jean Hernandez, qui accepte la charge de Secrétaire Général, et que nous remercions pour ses dons d'organisateur et son autorité souriante. Eminent géologue il suivra aussi le dossier « petites carrières de proximité ».

Au cours de l'exercice, la documentation devient une activité très importante sous la forme d'un « pôle de ressources documentaires » qui est doté d'un matériel performant.

Un bureau indépendant lui est constitué. Siloé Vincent travaille à la mise en ligne de notre fonds, enrichi notamment par une photothèque qui accueille le fonds Jean-Yves Chauvet. 9000 dessins et photos sont numérisés. Les articles de la revue sont mis en ligne avec accès gratuit pour les abonnés.

On dénombre, en moyenne, 9 000 visites et 1 500 articles téléchargés chaque mois.

Le **site Internet** est amélioré et développé sous la direction d'Amélie Pédrot. Elle suit également les événements qui ponctuent habituellement l'année : le « Concours Maisons Paysannes – René Fontaine » doté par la Fondation du Patrimoine, la 12^e « Journée nationale du Patrimoine de Pays », les Salons « Bâtir écologique » en mars, le « Salon international du Patrimoine » au début novembre et « Ecobat » un peu plus tard.

Les **relations-presse** sont assurées, notamment avec la télévision. Maisons Paysannes participe à la préparation d'un **film** sur le patrimoine bâti de la Bourgogne. Premier d'une série coproduite par France Télévisions.

En 2009, Tony Marchal continue d'animer avec dynamisme le « **groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine** » et mène une association japonaise de professionnels du bâti traditionnel pour un circuit découverte de l'architecture de pans de bois, avec l'aide de la délégation du Pays d'Auge (dans le Calvados et l'Orne). La réussite entraînera, en 2010, la constitution d'un jumelage France – Japon.

Présence de Maisons Paysannes de France

Nous savons combien il est important d'être connus et écoutés le plus largement possible. Pour y parvenir, une seule solution : participer à un grand nombre de travaux, d'organisations, étatiques ou non, et accompagner des initiatives prises par des gens ayant les mêmes préoccupations que nous.

Sans pouvoir les commenter, faute de place, voici une liste des principales rencontres et actions partagées dans lesquelles notre association est étroitement associée.

- **Le Ministère de la Culture et de la Communication** normes, bac pro, ABF. Le président de MPF est membre de la « Commission Nationale des Monuments Historiques ».
- **Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM)**. MPF est membre du « Comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle » et de l'atelier « Formation des Professionnels » ainsi que du Conseil national du Paysage. Avec la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), sont menées les opérations BATAN, ATHEBA, EnR-ABF.
- **Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche**.
- **Les grandes organisations professionnelles** : CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine, ABF, ANAH, Fédération des jeunes Agriculteurs, etc.
- MPF est membre du conseil d'administration de la **Fondation du Patrimoine** et de la fédération « **Patrimoine-Environnement** » (ex. FNASSEM).
- Membre fondateur de « l'Union des Associations du Patrimoine bâti et paysager », reconnue d'utilité publique (**G8-Patrimoine**).
- Membre d'**Icomos-France**, Comité « Patrimoine et Aménagement du Territoire », groupe « Patrimoine et Economies d'Énergie », groupe « Terre », groupe « Normes ».
- Membre du jury des **Rubans du Patrimoine** - FFB, Fondation du Patrimoine.

Les grandes opérations

Elles ont pour partenaires trois ministères différents, mais, en toile de fond, un même souci environnemental de gestion énergétique. Elles apportent des réponses à des appels contemporains.

1. Bâti ancien et exigences thermiques

- **BATAN** - Opération commencée en 2008. Financement de la DGALN et de l'ADEME. Mise en œuvre : des laboratoires de l'État (CETE de l'Est et de l'Ouest), l'ENTPE de Lyon, le CNRS et Maisons Paysannes de France.

Le but est de parvenir à une modélisation du comportement thermique des logements anciens.

• **ATHEBA** (Amélioration THERmique du Bâti Ancien) – Vaste opération initiée par Maisons Paysannes de France. Subventionnée par la DGALN (MEEDDM), le Ministère de la Culture et la Fondation du Patrimoine. Bientôt rejoints par la CAPEB, la FFB, les Architectes du Patrimoine...

Les objectifs :

- **regrouper** un grand nombre d'acteurs pour peser sur les décisions prises, notamment réglementaires et mettre en avant le bâti ancien, sa connaissance et les améliorations thermiques possibles

- **informer** le public le plus large par des fiches sur Internet,

- **former** les professionnels du bâtiment aux réalités du bâti ancien et des traitements compatibles.

• **EnR-ABF** – Opération financée par la DGALN, menée en accord avec le Ministère de la Culture, l'ANABF et mise en œuvre avec les thermiciens de «Tribu Energie».

Constatant que les ABF sont souvent contraints de refuser des travaux d'amélioration thermique dans les zones protégées par crainte de leur voir perdre leur caractère patrimonial, notre objectif est double : collecte des expériences tant en France qu'en Europe et recherche des solutions non pénalisantes pour le bâti ancien.

2. Les territoires ruraux

Après nous être investis de 2006 à 2009 dans le lancement des Pôles d'Excellence rurale (PER) par la DIACT, puis dans l'accompagnement d'un panel de 19 PER «patrimoniaux», nous sommes invités, par l'intermédiaire d'ICOMOS-France, à participer en novembre et décembre 2009 au groupe national des «Assises des Territoires ruraux» consacré au développement des activités économiques et à la valorisation des atouts des territoires. Nous consultons les délégations départementales et rassemblons 35 propositions en faveur du patrimoine rural et des savoir-faire le concernant : ces propositions sont intégrées dans les recommandations officielles issues de cette vaste consultation nationale. Dossier suivi par Jean-Marie Vincent et Amélie Pédrot.

Aux côtés des fédérations nationales des PNR et des CAUE, du Réseau des Grands Sites, de la Fédération française du Paysage, de la FNSEA, nous continuons à participer aux travaux du Collectif des Etats généraux du paysage et, plus précisément, à l'élaboration d'un projet de valorisation d'actions en faveur de la gestion paysagère des territoires, qui vient d'être retenu pour être financé en 2010 par le Réseau rural français.

Quelques points forts pour 2010

• La mise en place, sur notre site Internet, d'une «galerie d'images», avec en priorité, nos fonds de dessins.

• A la suite de la remise du **rapport sur l'évolution du bâti agricole au MAAF**, publication d'un hors-série de la revue, présentant les résultats de l'étude consultables dans leur intégralité sur le site internet.

• Un effort sera fait dans le sens de la **communication avec les délégations** – formation des bénévoles, refonte des outils de communication.

• **Le bâti ancien, face aux politiques énergétiques**

Les travaux engagés par Maisons Paysannes de France intéressent de plus en plus les professions du bâti :

- **BATAN** qui poursuit sa route. Nous avons travaillé notamment à la sélection du deuxième panel (Tony Marchal). Des résultats sont attendus avec impatience par tous les acteurs du bâtiment, pour la

fin de l'année.

- **ATHEBA** : l'ensemble des fiches « grand public » sera sur notre site cette année, clôturant la première étape.

Pour l'action avec les professionnels, elle a vu se joindre à nous les grandes organisations (CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine, suivies bientôt par d'autres). La Fondation du Patrimoine, fidèle à sa vocation, poursuit son soutien. Du travail collectif doivent sortir (en 2011) des fiches pour les professionnels et, nous l'espérons, des modules de formation notamment pour le Feebat.

- **Les ABF** : les ministères du MEEDDM et de la Culture se sont entendus pour nous confier un travail, en collaboration avec des thermiciens et l'ANABF. Début des travaux en 2010.

• Evolution contemporaine de la ruralité

Nous venons d'adhérer à ce **Réseau rural français**, section nationale du Réseau rural européen créé en 2008, animé conjointement par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et par celui de l'Espace rural et de l'Aménagement du Territoire (DATAR), qui regroupe tous les partenaires que nous avons côtoyés dans les Assises des Territoires ruraux, notamment les syndicats agricoles et les associations d'élus. Nous sommes même élus à la **Commission permanente du Réseau national**. Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture est particulièrement intéressé par notre apport au thème «**Valorisation des ressources locales**» sous l'angle notamment des savoir-faire artisanaux et des matériaux de construction issus de l'agriculture. En 2010, nous aurons la possibilité, en lien avec d'autres partenaires, de proposer des projets en ce sens au financement du Réseau national.

Mais ces actions nationales n'ont et n'auront d'efficacité que si elles sont relayées sur le terrain, tant dans les départements qu'au niveau régional qui devient de plus en plus un échelon de dynamisme territorial. C'est ainsi que le Réseau rural français vient de mettre en place des **réseaux ruraux régionaux** dans lesquels nous sommes attendus. Nos partenaires sont en effet nombreux à prendre conscience que la conservation de notre patrimoine rural, bâti et paysager, des savoir-faire agricoles et artisanaux qui le portent, constituent un enjeu majeur pour le développement durable en zones rurales. Et ils savent qu'ils ont besoin de nous pour cela.

* * *

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 2009 ayant été particulièrement riche en décisions importantes concernant non seulement les activités habituelles de Maisons Paysannes de France, mais aussi les grandes actions à thèmes, l'année 2010 se devra de prolonger et d'amplifier sur une même ligne en apportant des réponses fortes et structurées aux problèmes les plus contemporains, qu'ils concernent la ruralité ou les politiques énergétiques.

C'est à ce titre qu'il convient de souligner d'une part la coordination des actions du siège avec celles des délégations, dans les dossiers tels que BATAN, photothèque, territoires ruraux, architecture contemporaine, où les relais n'ont été possibles que sur le terrain et d'autre part l'activité purement locale, par les implications des délégués et de leurs équipes dans les instances régionales, la gestion quotidienne et souvent ingrate de leurs délégations.

Depuis 45 ans, votre association a réussi à surmonter bien des épreuves. Mais grâce aux nombreux actifs qui la composent, elle est aujourd'hui, dans le domaine du bâti ancien et des territoires ruraux, reconnue, écoutée, sollicitée de toutes parts. Elle est devenue incontournable.

Un grand, un très grand bravo donc, à tous ceux qui y contribuent d'une façon ou d'une autre, un peu, davantage ou avec passion.

Le Président